

des événements passés, peut-être le ministre acceptera-t-il d'y répondre.

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, Cohn-Bendit a été admis au Canada pour six ou sept jours. Il n'est pas considéré comme persona non grata selon les lois canadiennes de l'immigration et a, par conséquent, été reçu au pays.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—L'ENTRETIEN AVEC LES PÈRES KEVIN ET MICHAEL DOHENY

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je lui en ai donné préavis. Le ministre ou le premier ministre accepteront-ils l'invitation qui leur a été faite de rencontrer le Père Kevin et le Père Michael Doheny afin de s'entretenir des récents événements dans l'ancienne région du Biafra?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le Père Kevin et le Père Michael Doheny ne m'ont fait parvenir aucun message, mais c'est avec plaisir que je les rencontrerais s'ils me le demandaient. J'ai reçu un télégramme de M. Donald MacPherson, directeur de la section des nouvelles et des reportages du réseau CTV de Toronto, mais je n'ai pas été du tout en contact avec les personnes dont vous venez de parler.

### CHAMBRE DES COMMUNES

LE RÔLE DES PRÉSENCES—L'ABSENCE DE CERTAINS MINISTRES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre, dictée par l'absence aujourd'hui de six ministres qui normalement selon le rôle des présences devraient être ici. Ce système, soit dit en passant, est illégal et transgresse les dispositions de l'article 5 du Règlement. Le premier ministre a-t-il l'intention de réviser le présent système du rôle des présences ou envisage-t-il de prendre des mesures disciplinaires envers les ministres absents et qui par leur absence même empêchent les députés de s'acquitter convenablement de leur tâche?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous envisageons des mesures disciplinaires contre le virus de la grippe.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—L'ACCÈS DE LA ZONE DE GUERRE AUX OBSERVATEURS

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Vendredi dernier, j'ai posé une question au premier ministre. Il m'a répondu qu'il demanderait au ministre de l'étudier. Ma question est la suivante: le gouvernement demanderait-il à Lagos de permettre à des observateurs de visiter immédiatement les régions antérieurement occupées par les forces biafraises afin d'observer les faits sur place et de rédiger un rapport sur les régions où l'on pense qu'une famine massive est le plus susceptible de se produire?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pas avoir saisi les mots clés qu'a dits le député tout au début?

**M. Brewin:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit dans mon préambule que j'avais posé cette question vendredi dernier au premier ministre mais peut-être n'est-ce pas important maintenant. Le gouvernement demanderait-il au gouvernement nigérian de permettre immédiatement à des observateurs de se rendre dans les régions qui étaient occupées par l'armée biafraise et qui semblent présenter les plus grands risques de famine?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, nous dépendons dans une très grande mesure des observateurs eux-mêmes, et cela vaut non seulement pour nous, mais également pour le secrétaire général des Nations Unies et les gouvernements de Suède, de Pologne et du Royaume-Uni. Jusqu'à présent, rien n'indique qu'on ait interdit aux observateurs l'accès d'une région donnée. En fait, ils sont allés tout dernièrement dans certains des endroits les plus névralgiques. En outre, nombre d'autres observateurs arrivent maintenant dans la région: par exemple, des journalistes, représentants du gouvernement du Royaume-Uni, et le général Wrinch, de la Croix-Rouge. Nous devons donc exercer la plus grande prudence en ce qui concerne de nouvelles instances, pour ne pas paraître mettre en doute les bonnes intentions du gouvernement du Nigéria.

LE NIGÉRIA—LE COÛT DE LA PRÉSENCE DES OBSERVATEURS MILITAIRES

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? A deux reprises, la semaine dernière, j'ai demandé au ministre de dire à la Chambre qui finance la présence des observateurs militaires au Nigéria. Il a